



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2014

Date de convocation : 20/02/2014

Date d'affichage : 04/03/2014

Nombre de conseillers :

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil quatorze, le vingt huit février, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

Etaient présents : DUMET Gérard - THISSE Jean-Claude - ETIENNE Gilles – ROEDEL Françoise
LEQUY Norbert - BARBIER Sylvain – VILLEMIN Marylin - PIOT Philippe
SPINELLI Claude – BRIOT Jean-Paul

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : néant

OBJET : Salaire agent recenseur

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'enquête de recensement qui a eu lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

La désignation de l'agent recenseur et les conditions de rémunération sont de la seule responsabilité de la commune.

Le montant de la rémunération peut être égal, supérieur ou inférieur à la dotation forfaitaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la rémunération de l'agent recenseur en fonction du nombre de questionnaires, soit :

- 151 bulletins de logements, à 1,13 € le bulletin
- 367 bulletins individuels, à 1,72 € le bulletin

VOTE : UNANIMITE

Exécutoire après envoi
En Préfecture le 04/03/2014
Et publication le 04/03/2014

Pour extrait conforme
Fait et délibéré le 28/02/2014
Le Maire
Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2014

Date de convocation : 20/02/2014

Date d'affichage : 04/03/2014

Nombre de conseillers :

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil quatorze, le vingt huit février, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

Etaient présents : DUMET Gérard – THISSE Jean Claude – ROEDEL Françoise
LEQUY Norbert – BARBIER Sylvain – PIOT Philippe – BRIOT Jean-Paul
SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – ETIENNE Gilles

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : néant

OBJET : Compte de Gestion 2013 – Budget Assainissement

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2013 concernant le budget
assainissement, dressé par Madame BRUCKER Alexandra, comptable ayant exercé au cours de
l'exercice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote ledit compte de gestion sans observations ni
réserves.

VOTE : UNANIMITE

Exécutoire après envoi
En Préfecture le 04/03/2014
Et publication le 04/03/2014

Pour extrait conforme
Fait et délibéré le 28/02/2014
Le Maire

Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2014

Date de convocation : 20/02/2014

Date d'affichage : 04/03/2014

Nombre de conseillers :

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil quatorze, le vingt huit février, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

Etaient présents : DUMET Gérard – THISSE Jean Claude – ROEDEL Françoise
LEQUY Norbert – BARBIER Sylvain – PIOT Philippe – BRIOT Jean-Paul
SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – ETIENNE Gilles

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : néant

OBJET : **Compte Administratif 2013 – Budget Assainissement**

Le Conseil nomme à la présidence de l'assemblée, Monsieur DUMET Gérard, 1^{er} Adjoint, puis il
vérifie les comptes de l'exercice 2013 concernant le Budget Assainissement de la Commune.

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>RECETTES :</u>	55 896, 42 €	31 147, 60 €
<u>DEPENSES :</u>	36 660, 10 €	57 249, 94 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE

FONCTIONNEMENT : 55 896, 42 – 36 660, 10 + 8 185, 41 = **27 421, 73 €**
INVESTISSEMENT : - 8 929, 30 + 31 147, 60 – 57 249, 94 = **- 35 031, 64 €**

VOTE : UNANIMITE

Exécutoire après envoi
En Préfecture le 04/03/2014
Et publication le 04/03/2014

Pour extrait conforme
Fait et délibéré le 28/02/2014
Le Maire
Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »

**Mairie
de
SORBEY**



N° 14.04

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2014

Date de convocation : 20/02/2014

Date d'affichage : 04/03/2014

Nombre de conseillers :

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil quatorze, le vingt huit février, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

Etaient présents : DUMET Gérard – THISSE Jean Claude
ROEDEL Françoise - BRIOT Jean Paul – PIOT Philippe – LEQUY Norbert
BARBIER Sylvain – ETIENNE Gilles – SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : néant

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 – Budget Assainissement

Après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2013 du Budget Assainissement,
statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif
présente un excédent d'exploitation, le Conseil Municipal décide d'affecter une somme
de 19 236, 32 € en affectation complémentaire en réserve obligatoire (article 1068) à hauteur du besoin
de financement de l'investissement.

VOTE : UNANIMITE

Exécutoire après envoi
En Préfecture le 04/03/2014
Et publication le 04/03/2014

Pour extrait conforme
Fait et délibéré le 28/02/2014
Le Maire

Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2014

Date de convocation : 20/02/2014

Date d'affichage : 04/03/2014

Nombre de conseillers :

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil quatorze, le vingt huit février, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

Etaient présents : DUMET Gérard – THISSE Jean Claude – ROEDEL Françoise
LEQUY Norbert – BARBIER Sylvain – PIOT Philippe – BRIOT Jean-Paul
SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – ETIENNE Gilles

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : néant

OBJET : Compte de Gestion 2013 – Budget Principal

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du budget principal, dressé par
Madame BRUCKER Alexandra, comptable ayant exercé au cours de l'exercice 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote ledit compte de gestion sans observations ni
réserves.

VOTE : UNANIMITE

Exécutoire après envoi
En Préfecture le 04/00/2014
Et publication le 04/03/2014

Pour extrait conforme
Fait et délibéré le 28/02/2014
Le Maire

Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2014

Date de convocation : 20/02/2014

Date d'affichage : 04/03/2014

Nombre de conseillers :

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil quatorze, le vingt huit février, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

Etaient présents : DUMET Gérard – THISSE Jean Claude – ROEDEL Françoise
LEQUY Norbert – BARBIER Sylvain – PIOT Philippe – BRIOT Jean-Paul
SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin – ETIENNE Gilles

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : néant

OBJET : **Compte Administratif 2013 – Budget Principal**

Le Conseil nomme à la présidence de l'assemblée, Monsieur DUMET Gérard, 1^{er} adjoint, puis il
vérifie les comptes de l'exercice 2013 concernant le budget principal de la Commune :

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>RECETTES :</u>	189 849, 98 €	585 865, 10 €
<u>DEPENSES :</u>	184 799, 38 €	861 879, 75 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE :

FONCTIONNEMENT : 189 849, 98 – 184 799, 38 + 79 768, 714 = **84 819, 31 €**
INVESTISSEMENT : 585 865, 10 – 861 879, 75 + 65 975, 65 = **- 210 039, 00 €**

VOTE : UNANIMITE

Exécutoire après envoi
En Préfecture le 04/03/2014
Et publication le 04/03/2014

Pour extrait conforme
Fait et délibéré le 28/02/2014
Le Maire

Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2014

Date de convocation : 20/02/2014

Date d'affichage : 04/03/2014

Nombre de conseillers :

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil quatorze, le vingt huit février, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

Etaient présents : DUMET Gérard – THISSE Jean Claude –
ROEDEL Françoise – BARBIER Sylvain – ETIENNE Gilles
BRIOT Jean Paul – PIOT Philippe – LEQUY Norbert
SPINELLI Claude – VILLEMIN Marylin

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : néant

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 – Budget Principal

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2013 du budget principal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation, le Conseil Municipal décide d'affecter une somme de 84 819,31 € en affectation complémentaire en réserve obligatoire (article 1068) à hauteur du besoin de financement de l'investissement.

VOTE : UNANIMITE

Exécutoire après envoi
En Préfecture le 03/03/2014
Et publication le 04/03/2014

Pour extrait conforme
Fait et délibéré le 28/02/2014
Le Maire
Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2014

Date de convocation : 20/02/2014

Date d'affichage : 04/03/2014

Nombre de conseillers :

En exercice	:	11
Présents	:	11
Procuration	:	00
Votant	:	11

L'an deux mil quatorze, le vingt huit février, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SCHMITT Lucienne, Maire.

Etaient présents : DUMET Gérard - THISSE Jean-Claude - ETIENNE Gilles – ROEDEL Françoise
LEQUY Norbert - BARBIER Sylvain – VILLEMIN Marylin - PIOT Philippe
SPINELLI Claude – BRIOT Jean-Paul

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : néant

OBJET : **SALLE SOCIOCULTURELLE : CONVENTION AVEC LE CONSEIL DE
FABRIQUE ET AVEC L'ASSOCIATION SORBHEY-LOISIRS**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal :

- le projet de convention à établir entre le Conseil de Fabrique et la Commune ;
- le projet de convention à établir entre l'association Sorbey-Loisirs et la commune ;

pour l'utilisation de la salle socioculturelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les projets présentés, et autorise Madame le Maire à signer les conventions avec le Conseil de Fabrique, et avec l'association Sorbey-Loisirs.

VOTE : UNANIMITE

Exécutoire après envoi
En Préfecture le 04/03/2014
Et publication le 04/03/2014

Pour extrait conforme
Fait et délibéré le 28/02/2014
Le Maire
Lucienne SCHMITT

« Ont signé au registre les membres présents »